

Jeudi 29 octobre 2015



# Conseil d'Exploitation Office de Tourisme

- I. Tour d'horizon de la saison 2015
- II. Convention entre L'Ot et le CC du Pays de Saint-Aulaye
- III. Tarifs 2016 concernant les hébergements
- IV. Questions diverses



# I - Tour d'horizon de la saison 2015

Une saison estivale propice aux activités de plein air.

## 1 – Site de la CCPR

### ✓ **Tourbières de Vendoire : 3.300 visiteurs**

Une nette progression par rapport aux années précédentes (1.400 en 2013 et 2.700 en 2014). Le nouveau sentier d'interprétation permet de garder les touristes plus longtemps.

6 accueils de groupe et/ou animations - Etape de l'éductour 2015 - Exposition - Journées Européennes du Patrimoine - Animation Été Actif

L'activité pêche, pour ceux qui ont pu être vu par les animateurs, représente environ 170 personnes

A noter la difficulté à comptabiliser la fréquentation exacte du site des Tourbières : l'accès étant libre et gratuit, les personnes ne passent pas systématiquement à la Maison des Tourbières

### ✓ **Maison de la Dronne : 2.800 visiteurs**

En progression par rapport à 2014 (2.170)

Exposition - Journées Européennes des Moulins - Journées Européennes du Patrimoine - Animations en nocturne - Quizz de connaissances - Produit labellisé Dordogne En Famille  
L'activité barque, fonctionne quasi exclusivement avec les barques à moteur : 56 locations

### ✓ **Le Moulin des Terres Blanches : ? visiteurs**

En attente des données pour ce site géré par l'association "Les Amis du Moulin"

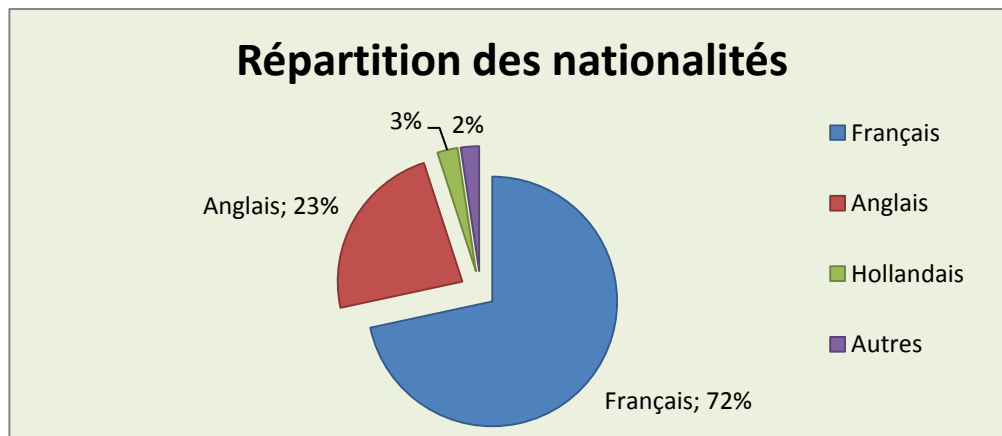
A voir avec Mr Malville

## 2 – Accueils d'Informations Touristiques

Environ **10.000 visiteurs** accueillis dans nos bureaux d'accueil dont 8.300 à l'OT de Ribérac (700 pour Verteillac et 1.000 pour Montagrier)

Concernant la fréquentation du Point Infos de Verteillac et de Montagrier, la difficulté réside en la multiplicité des accueils.

Cette fréquentation représente plus de 70% du total de nos visiteurs sur une année.



### 3 – Les animations de l'Office de Tourisme

✓ **Professionnels du tourisme**

L'éductour a rassemblé **43 participants** lors de ce circuit-découverte de notre territoire qui s'adressent aux acteurs du tourisme. Cette année au programme : Vendoire, le Château de Clazuraux, repas au Moulin du Pont, activités loisirs avec Toofyk Loisirs, Paint-ball et visite du village de Siorac de Ribérac.

Nous avons aussi préparé des circuits clé-en-main pour le camping de Ribérac en collaboration avec les Transports Lachaud

✓ **Artistes et artisans d'art**

Pas moins de **13 expositions organisées** en 2015 : 10 à l'Office de Tourisme de Ribérac, 1 expo à la collégiale (JMA), 1 expo à la Mairie de Verteillac (JMA)

Elles représentent un réel atout pour les artistes et artisans d'Art de notre territoire qui sont à la recherche permanente de visibilité. Cela prend place dans la grande diversité de lieux d'exposition du Pays Ribéracois. Lors des JMA, ce sont **plus de 850 personnes accueillies** sur 3 sites.

Des visites guidées d'ateliers sont également organisées lors des JMA

✓ **Gastronomie et restaurateurs**

Environ **300 personnes** lors des 6 visites de fermes du 14 juillet au 19 août. Des animations lors de la Semaine du Goût (visite de la safranière et participation de 3 restaurateurs). En décembre sera organisé une visite de truffière.

✓ **Loisirs de pleine nature**

L'été actif a très bien fonctionné cette année avec cette météo particulièrement clémente. Nous tournons avec un taux de remplissage moyen de **78%** sur l'été actif Pays Ribéracois et de **65%** sur l'été actif de La Jemaye. Une mention spéciale sur l'activité grimpe d'arbre et sur les 2 journées descente en **tyrolienne avec 150 personnes**.

A noter aussi l'animation Randonnée en Fête du 15 juillet avec **36 participants**

✓ **Patrimoine**

Les Journées Européennes du Patrimoine avec l'ouverture des sites de Vendoire et de la Maison de la Dronne avec environ **130 visiteurs**. Les Journées des Moulins.

### 4 – Autres Chiffres pour l'année 2015

- ✓ 310 jours d'ouverture dans l'année pour l'OT
- ✓ 19.300 visiteurs accueillis sur nos sites et à nos points d'accueil
- ✓ 1.800 clients sncf

- ✓ 3.600 guides Loisirs
- ✓ 1.200 guides Hébergements
- ✓ 1.500 guides Festivités
- ✓ 2.000 Flyers pour les sites de la CCPR

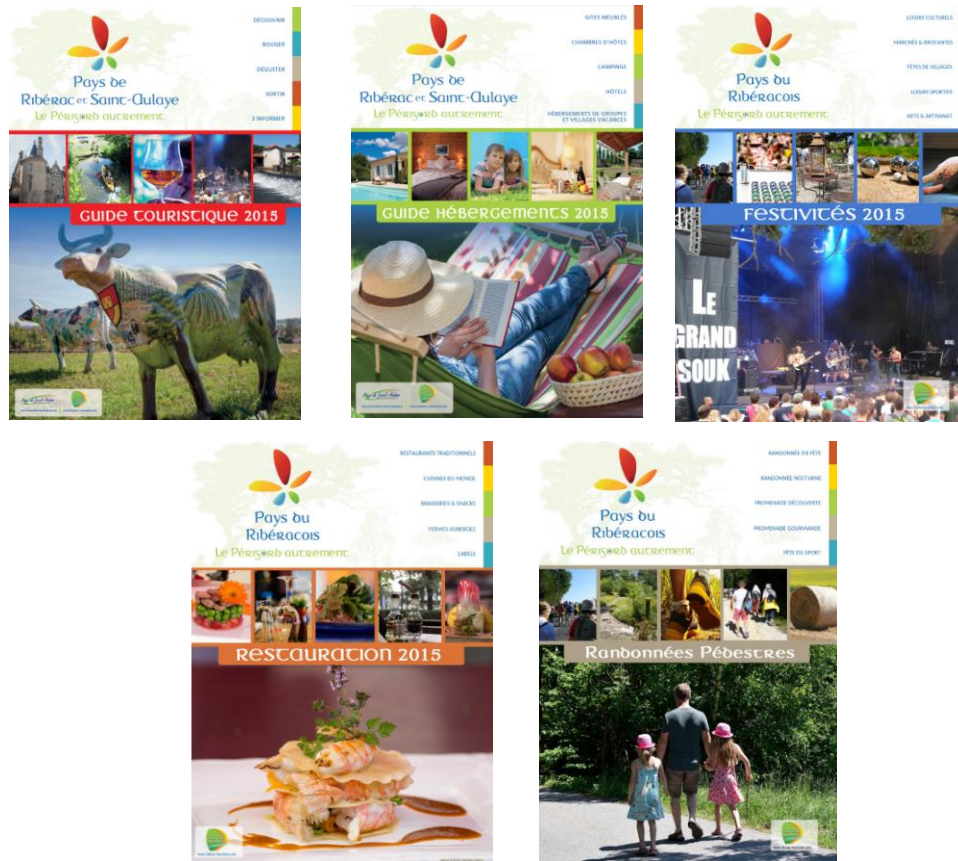
✓ **9.963.658 € de retombées économique sur le Pays Ribéracois**

(Sources : Observatoire du département du suivi de l'activité touristique / CDT de la Dordogne - février 2015)

## 5 – Les outils de promotion

Nous avons cette année fait des "tournées" de dépôts de dépliant, nous continuons aussi petit à petit à entrer les fiches Sirtaqui afin d'alimenter les sites internet syndiqués, dont celui du Pays Ribéracois.

### ✓ Les guides "papier"



### ✓ Les Flyers sites touristiques

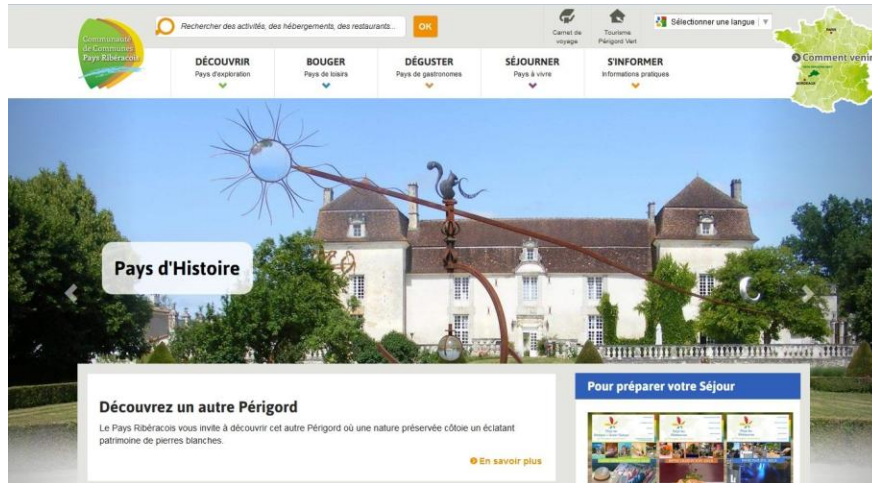


✓ Les Affiches



✓ Sur le net

www.riberac-tourisme.com



Pages Facebook



Nous sommes également présent sur des sites institutionnels tels que : Site du CDT (Via le Sirtaqui), Site du PPV (Via le Sirtaqui),

Office de Tourisme du Pays Ribérois – Octobre 2015

## II - Convention entre l'OT et la CC du pays de St-Aulaye

### PROJET

#### CONVENTION CONCERNANT LA REPARTITION DES FRAIS INDUITS PAR LA PUBLICATION DE SUPPORTS DE PROMOTION TOURISTIQUE DES PAYS DU RIBERACOIS ET DE ST-AULAYE

Entre l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays Ribéracois, place du Général de Gaulle 24600 Ribérac, représenté par son Président, Gérard SENRENT, dûment habilité à cet effet par délibération n° 2014/20 du 13/01/2014  
d'une part,

Et la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye, rue du Dr H. Lacroix, 24410 Saint-Aulaye, présenté par son président Jacques DELAVIE, dûment habilité à cet effet par délibération n° ..... du .....  
d'autre part,

#### Préambule

Dans le cadre d'une mutualisation des moyens, entre les Offices de Tourisme des Pays du Ribéracois et de Saint-Aulaye, des supports de communications touristiques ont été mis en place en 2015, à savoir :

- Guide des hébergements
- Guide des Loisirs

IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

#### Article 1- Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités de répartition des frais supportés par les parties et facturé au seul Office de Tourisme du Pays Ribéracois.  
Ces remboursements interviennent dans le respect d'une clef de répartition déterminée aux articles suivants.

#### Article 2 - Définition de la clef de répartition

La clef de répartition est basée sur le nombre le nombre d'exemplaires livrés à chaque Office de Tourisme, à savoir pour l'année 2015 :

- Office de Tourisme du Pays Ribéracois : **60%**
- Office de Tourisme du Pays de Saint-Aulaye : **40%**

Ce qui fait pour chaque Office de Tourisme intercommunal une dépense de :

*Factures conformes aux devis*

| Dénomination   | Total Facturation<br><i>Factures conformes aux devis</i> | Ot Ribéracois<br>60% | Ot Pays de St-Aulaye<br>40% |
|--|--|----------------------|-----------------------------|
| <b>Guide Hébergement 2015<br/>(3.000ex)</b>          | <b>3.804,00 € TTC</b><br>(Fact Kevart n°150404)          | 2.282,40 €           | 1.521.60 €                  |
| <b>Guide Loisirs 2015<br/>(6.000 ex)</b>             | <b>4.850,00 € TTC</b><br>(Fact Kevart n°150701)          | 2.910,00 €           | 1.940,00 €                  |
| <b>Création de fonds de cartes</b>                   | <b>240,00 € TTC</b><br>(Fact Kevart n°150503)            | 144,00 €             | 96,00 €                     |
| <b>Achats images<br/>libres de droits pour guide</b> | <b>190,00 € TTC</b><br>(Fact Kevart n°150409)            | 114,00 €             | 76,00 €                     |

### **Article 3 - Modalités de remboursement**

L'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Saint-Aulaye s'acquittera des sommes dues par mandat administratif. Le remboursement s'effectuera suivant les montants indiqués à l'article 2.

### **Article 4 - Durée de la convention**

La présente convention est établie pour l'année 2015 et expirera le 31 décembre 2015.

La convention peut prendre fin avant le terme fixé précédemment, à la demande des parties :

- L'Office de Tourisme Intercommunal du Pays Ribéracois
- L'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Saint-Aulaye.

Dans ces conditions, le préavis sera de 3 mois.

### **Article 5 – Règlement des litiges**

En cas de litige entre les deux parties quant à l'exécution ou l'interprétation de la présente convention, les parties s'efforceront de le résoudre à l'amiable, le cas échéant il sera fait appel à un organe arbitral. En dernier ressort le tribunal compétent sera le Tribunal administratif de .....

Fait à , le

*Mettre les signataires*

### III - Tarifs 2016 concernant les hébergements

- ✓ Proposition de simplification des tarifs concernant les services aux hébergeurs du territoire.

| Nom de l'offre | Tarifs         | Contenu   |
|----------------|----------------|---|
| <b>Offre 0</b> | <b>Gratuit</b> | - Dépôt de dépliant dans les points d'accueil<br>- Fiche simple (1 photo, descriptif sommaire) sur site internet  |
| <b>Offre 1</b> | <b>5 €</b>     | - Dépôt de dépliant dans les points d'accueil<br>- Fiche complète (10 photos, plus de descriptif) sur site internet   |
| <b>Offre 2</b> | <b>30 €</b>    | - Dépôt de dépliant dans les points d'accueil<br>- Fiche complète (10 photos, plus de descriptif) sur site internet<br>- Insertion dans le guide papier   |
| <b>Offre 3</b> | <b>50 €</b>    | - Dépôt de dépliant dans les points d'accueil<br>- Fiche complète (10 photos, plus de descriptif) sur site internet<br>- Insertion dans le guide papier<br>- <b>Code promo pour inscription sur Abritel</b><br>(Partenariat entre les Ot adhérent à la MOPA et Abritel) – 50% pour nouveau client (soit 124€ de remise) et – 30% sur renouvellement d'abonnement (soit 74€ de remise) -<br>Offre valable du 1/01/16 au 31/03/2016 |

- ✓ Taxe de séjour

Les tarifs de la taxe de séjour resteront inchangés pour 2016.

Le décret attendu tirant les conséquences de la réforme de la taxe de séjour (Loi de finances pour 2015 n°2014-1657 du 29 décembre 2014) a été publié au Journal Officiel du 5 août 2015. Le décret modifie la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'agissant :

- des modalités de publicité de la taxe de séjour et la taxe de séjour forfaitaire,
- des obligations pour les hébergeurs et plateformes de réservation en ligne de tenir un état,
- du recouvrement amiable de la taxe de séjour et de la procédure de taxation d'office.



## IV - Questions diverses

---

### 1 – Travaux sur les sites

- ✓ Les parcours et le sentier d'interprétation sont faits à Vendoire. Les prochains travaux seront sur la digue. Une inauguration sera faite en 2016.
- ✓ Il reste l'achat de panneau de signalisation inscrit au budget.

### 2 – Projets

- ✓ L'été Actif sera reconduit pour 2016, mais sous une forme différente, à savoir que nous regrouperons les 2 (Pays Ribérais et La Jemaye) en un seul. La participation financière restera la même (3.000€ pour la CCPR + 5.000 € pour le CD24)
- ✓ Reconduction du Label Dordogne en Famille avec pour objectif 2 prestataires de plus
- ✓ Reconduction des actions 2015, avec un élargissement pour l'éducteur aux prestataires du Pays de St-Aulaye, afin de leur faire connaître notre territoire voisin.
- ✓ Partenariat OT/MOPA et Abritel pour des promos sur les annonces
- ✓ Mise en place d'un questionnaire auprès des prestataires sur leurs attentes notamment en matière de promotion touristique. A élaborer avec le groupe de travail.
- ✓ Partenariat entre l'Office de Tourisme et l'I.U.T de Périgueux sur l'accueil d'un ou d'une stagiaire pour un état des lieux de l'art roman. Cela sera le début d'une refonte du Circuit des églises romanes à coupes du Ribérais

### 3 – Budget

- ✓ L'association Office de Tourisme a tenu son AG de dissolution. Le passif sera moins important que prévu. Aux alentours de 15.000€
- ✓ Pour le budget 2016, nous prospectons afin de pouvoir inscrire
  - de la signalétique mobile (kakémono)
  - des tee-shirt pour les animateurs sur sites
  - achat ou contrat pour logiciel de gestion de la taxe de séjour
  - achat ou location pour accès WI-FI gratuit sécurisé
  - achat d'une barque moteur supplémentaire pour la Maison de la Dronne

### 4 – Administration de l'OT

- ✓ Groupe de travail à finaliser
- ✓ Remplacement de Mme Barillé par Clémence Laroche. Florent Delbos ne sera pas remplacer pour le moment.